Février 2018 - N° 70

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Produits agricoles camerounais

Une demande croissante, nationale et internationale

Modeste Mopa Fatoing : « *les nouvelles pistes d'élargissement de l'assiette fiscale* »

Atlantic Cocoa, première installation dans la zone industrielle de Kribi

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Fiers de nos produits locaux

« *Nous devons nous accoutumer à consommer ce que nous produisons et à produire ce que nous consommons* », plaidait récemment Paul Biya, dans un de ses traditionnels discours à la Nation.

Cet appel semble prendre corps. Les matières premières locales, longtemps snobées, sortent de plus en plus des étals traditionnels pour approvisionner notre tissu industriel naissant. C'est le cas, par exemple, du brasseur anglais Diageo, propriétaire de la marque Guinness, dont la commande annuelle est passée de 2700 tonnes, en matières premières locales, à 17 000 tonnes, en ce qui concerne particulièrement le manioc, le sorgho et le maïs, avec tout ce que cela représente comme amélioration de revenus pour nos agriculteurs.

Le poivre de Penja, le soja et bien d'autres matières premières locales ne sont pas en reste, d'où la nécessité de promouvoir des partenariats économiques durables entre les différents acteurs du secteur qui participent au maillage de cette nouvelle économie.

Les industriels ont bien compris tout l'avantage qu'il y a à insérer nos produits locaux dans la composition de leurs productions. Certes, la démarche est encore timide, mais elle s'ancre petit à petit dans les habitudes des consommateurs et des opérateurs économiques.

Bien sûr, l'Etat et le secteur bancaire se doivent de stimuler, à leurs niveaux, les projets de transformation de nos produits, inciter les industriels, encourager les producteurs locaux et sensibiliser davantage les consommateurs aux qualités des matières premières locales. Toutes choses qui permettront que l'on retrouve sur les étals, dans le panier de la ménagère comme dans les rayons des supermarchés, le « *made in Cameroon* » et qui réduiront d'autant notre dépendance aux importations.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • A l'assaut des matières premières locales

09 • Après le Nescafé au café camerounais, Nestlé veut introduire le poivre de Penja dans son cube Maggi

10 • Camlait a investi 3 milliards FCFA dans une usine de production de yaourts à base de soja local

10 • Grâce à des achats de 30 000 tonnes de sucre par an, le brasseur Sabc consomme 20% de la production de Sosucam

12 • Les besoins de Guinness Cameroon en matières premières locales atteindront 17 000 tonnes, en 2018

12 • Une enveloppe de 3 milliards FCFA injectée dans un projet de production de sorgho

13 • Un projet gouvernemental de 50 milliards FCFA pour approvisionner les agro-industries en maïs, sorgho et manioc

LEADER DU MOIS

34 • La Camerounaise Nadine Tinen prend la tête de la région Afrique francophone subsaharienne, au sein de PwC France

FOCUS

14 • Modeste Mopa Fatoing : « *Il nous faudra, outre les acquis, continuer à explorer les nouvelles pistes d'élargissement de l'assiette fiscale* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Stéphane ALIDJINOU

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 17-21

FINANCE ..... P 22-23

AGRICULTURE ..... P 24-27

ENERGIE ..... P 28

MINES ..... P 29

INDUSTRIE ..... P 30-31

TIC & TELECOM ..... P 32

SERVICES ..... P 33

CASTING

PAUL ZAMBO

Expert des Tic et promoteur d'Arintech Cameroun, Paul Zambo était l'un des panélistes de la conférence de haut niveau, organisée le 24 janvier 2018, à l'Ecole nationale supérieure des Postes, des Télécoms et des TIC (Sup'Ptic) de Yaoundé, la capitale camerounaise. Au cours de cette conférence sur le thème « *Les nouveaux environnements des télécommunications face aux défis de l'économie numérique* », cet expert est revenu sur le don de 500 000 ordinateurs fait aux étudiants camerounais par le chef de l'Etat, et qui est actuellement au centre d'une polémique dans le pays.

« *Je suis généralement très critique. Mais, je puis vous dire que c'est un projet extraordinaire. Parce que ce projet-là apporte un déclic. Avoir 500 000 jeunes étudiants, avec 500 000 ordinateurs, c'est quelque chose d'inédit. Pourquoi ? Parce qu'en fait, ces jeunes-là ont besoin d'être recadrés vers le futur et le futur du monde aujourd'hui, c'est l'informatique* », a-t-il confié.

PHILÉMON ZOO ZAME

Dans un communiqué signé le 16 janvier 2018, Philémon Zoo Zame, le directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) du Cameroun, attire l'attention des opérateurs de la téléphonie sur la détérioration de la qualité des services fournis aux consommateurs, depuis plusieurs semaines.

« *Les mesures effectuées sur les plateformes font apparaître un taux élevé d'échecs des appels, des coupures fréquentes des communications, ainsi qu'une détérioration de la qualité auditive* », précise le DG de l'ART qui laisse entendre que l'organe, qu'il dirige, s'apprête à prendre les mesures règlementaires requises en pareilles circonstances. Pour rappel, le gouvernement a révélé, le 27 octobre 2017, les résultats du premier audit de la qualité de service des réseaux de communications électroniques dans le pays, qui a conclu à une « *détérioration continue de la qualité de service* ».

ZACHARIE PEREVET

108 000. C'est le nombre total des emplois que le gouvernement camerounais entend créer, dans le cadre du Programme de promotion des emplois verts (PPEV), que peaufine actuellement le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. En prélude à l'implémentation du PPEV, qui allie lutte contre le chômage et préservation de l'environnement, le gouvernement vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt, à l'effet de pré-qualifier des cabinets locaux devant participer à l'appel d'offres restreint, pour l'élaboration de la cartographie des emplois verts au Cameroun.

« *Il est apparu nécessaire d'élaborer une nomenclature et une cartographie des métiers verts, pour mieux amorcer l'opérationnalisation du Programme de promotion des emplois verts* », a expliqué Zacharie Perevet, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Dr TAÏGA

Selon le Dr Taïga, ministre camerounais de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales, l'année 2018, dans son département ministériel, sera placée sous le signe de la protection de la santé des petits ruminants, au moyen du renforcement des actions en faveur des opérateurs de cette filière.

Pour ce faire, ce membre du gouvernement, à l'occasion de la cérémonie de réception des vœux du nouvel an de ses collaborateurs, le 19 janvier 2018, a instruit tous les services déconcentrés de son département ministériel, à l'effet d'intensifier la lutte contre les infections virales des petits ruminants. Le Dr Taïga a particulièrement insisté sur le cas de la peste des petits ruminants, qui, selon lui, tue souvent jusqu'à 90% des chèvres et des moutons infectés sur le territoire camerounais.

FREDERIK KLINKE

Sur une période de 12 ans, Douala International Terminal (DIT), le concessionnaire du terminal à conteneurs du port de Douala, dans la capitale économique du Cameroun, a vu le volume de ses activités passer du simple au triple, pratiquement. C'est ce qu'a révélé, le 12 janvier dernier à Douala, Frederik Klinke, le directeur général (DG) de cette entreprise, au cours d'une cérémonie de remise de médailles d'honneur et du travail à 77 de ses collaborateurs.

Dans le détail, a-t-on appris, les volumes manutentionnés par DIT sur le terminal à conteneurs de Douala, sont passés de 131 994 Evp (conteneurs équivalents vingt pieds), au début de la concession, en 2005, à près de 386 500 Evp en 2017, soit une hausse de plus de 190% ; ce qui permet à cette entreprise de revendiquer un chiffre d'affaires d'environ 55 milliards de francs Cfa, de nos jours.

PHILISIWÉ SIBIYA

Le 31 janvier 2018, l'experte comptable sud-africaine, Philisiwé Sibiya, a officiellement quitté ses fonctions de directrice générale de MTN Cameroun, après avoir été la toute première femme à diriger cette entreprise, leader sur le marché du mobile. Ce départ du Cameroun, apprend-on, scelle également la fin de la carrière de Philisiwé Sibiya au sein du groupe MTN International, qu'elle quitte par la même occasion.

Pendant 3 ans, le management de cette Sud-africaine, à la tête de MTN Cameroun, a été marqué par de lourds investissements, en vue du déploiement de la 4G et l'extension de la 3G ; le retour de l'entreprise dans le sponsoring du championnat national de football et, surtout, la conservation du leadership sur le marché du mobile, en dépit de la forte concurrence qui a grignoté quelques parts de marché.

A l'assaut des matières premières locales

Autosuffisance alimentaire. Voilà une expression qui inonda les discours politiques au Cameroun dans les années 80. A cette époque, l'ambition des gouvernants était de garantir aux populations une production agricole suffisante, en vue d'assurer la consommation des ménages. Dix ans plus tard, cet objectif fut atteint, et le Cameroun se targue, depuis lors, d'être un pays autosuffisant sur le plan alimentaire.

Sauf que, depuis quelque temps, cette autosuffisance est mise à mal par les effets conjugués de la croissance démographique (alors que la production agricole stagne depuis des années), la demande des pays voisins, qui est de plus en plus croissante, et la demande des unités agro-industrielles, résolument engagées dans des programmes de réduction des importations, au profit de l'utilisation des matières premières locales.

A l'observation, cette réalité semble avoir pris tout le monde au dépourvu, au point où, de nos jours, le Cameroun, qui brandissait son autosuffisance alimentaire comme un trophée de guerre, a fini par revêtir les attributs d'importateur invétéré de denrées alimentaires. Par exemple, pour la seule année 2015, rapporte le ministre de l'Industrie, Ernest Gwaboubou, le Cameroun a importé 1,388 million de tonnes de produits alimentaires, pour une enveloppe de plus de 800 milliards de francs CFA, dépassant ainsi, pour la 1ère fois, les hydrocarbures (1,294 million de tonnes) et le clinker (1,323 million de tonnes).

Pourtant, avec une demande aussi croissante, impulsée aussi bien par les populations locales et les pays voisins (Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad, Congo et Nigeria) que par les entreprises agro-industrielles, le pays tient là une opportunité inédite : celle d'exploiter ses 25% de terres cultivables, pour devenir le grenier de la région Afrique centrale, voire de l'Afrique tout entière.

C'est heureusement l'objectif poursuivi par le Plan directeur d'industrialisation (PDI), adopté par le gouvernement en 2017. L'un des piliers de ce PDI est le développement de l'agro-industrie locale, dont le corollaire est inéluctablement la disponibilité des matières premières locales, auxquelles les entreprises installées sur le territoire camerounais font de plus en plus les yeux doux.

Brice R. Mbodiam

Après le Nescafé au café camerounais, Nestlé veut introduire le poivre de Penja dans son cube Maggi

Au bout d'un processus qui aura finalement duré 4 ans, Nestlé Cameroun commercialise officiellement, depuis le 29 janvier 2015, sa boisson Nescafé faite à base du café camerounais. Après cette étape, apprend-on de sources internes à l'entreprise, la filiale camerounaise du géant suisse de l'agroalimentaire ambitionne d'introduire le poivre de Penja parmi les ingrédients de son cube Maggi.

Ce projet permettra aux producteurs de ce poivre camerounais désormais labélisé, de s'offrir un débouché exceptionnel. Ceci, dans la mesure où le cube Maggi, à lui tout seul, revendique 90% de la production de l'usine Nestlé de Douala (la seule en Afrique centrale), dont l'ensemble des produits (Cube Maggi, lait Nido en sachet, Nescafé) procure au groupe Nestlé, 5 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires mensuel dans les six pays de la Cemac que sont le Cameroun, le Gabon, le Congo, le Tchad, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale.

Au demeurant, ce projet de Nestlé Cameroun pourrait se heurter au défi de l'augmentation de la production du poivre de Penja, du nom de cette localité de la région du Littoral du pays, où pousse ce condiment très prisé et vendu aux quatre coins du monde.

En effet, la production annuelle de cette épice tourne officiellement autour de 70 tonnes, dont près de 40 tonnes pour la société des plantations du Haut Penja (PHP), et environ 30 tonnes pour les plantations villageoises. Du fait de l'importance du marché local, apprend-on de sources autorisées, à peine 15 tonnes de poivre de Penja sont exportées chaque année, malgré une demande existante.

La conquête des matières premières locales par la filiale camerounaise de la firme Nestlé, participe d'un projet global de réorientation des approvisionnements, qui vise à acheter sur place environ 75% des matières premières de cette unité agro-industrielle, a-t-on appris de sources internes à l'entreprise. Mathématiquement, ce projet correspondrait à une réduction des importations de l'ordre de 70%. En effet, actuellement, 84% des matières premières utilisées dans l'usine Nestlé de Douala, ainsi que 59% des emballages servant au conditionnement des produits de Nestlé Cameroun, sont importés. Ces importations, apprend-on, sont dominées par l'amidon de manioc (1500 à 1800 tonnes par an, pour des dépenses atteignant 300 millions de francs CFA) et le sel de cuisine, des ingrédients entrant dans la production du cube Maggi.

En plus des contacts déjà établis avec deux entreprises de production de sel, basées à Douala, auprès desquelles Nestlé Cameroun ambitionne de s'approvisionner à hauteur de 100% de ses besoins en sel de cuisine, la filiale camerounaise du géant suisse de l'agroalimentaire lorgne sur la production d'amidon de la Société de transformation de manioc de Sangmélima (Sotramas), dont la mise en service se heurte malheureusement à d'énormes difficultés structurelles et managériales. Pour rappel, la Sotramas projette de transformer, quotidiennement, 120 tonnes de manioc en amidon.

Camlait a investi 3 milliards FCFA dans une usine de production de yaourts à base de soja local

Avec la concurrence qui se fait de plus en plus rude sur le marché du yaourt au Cameroun, notamment depuis l'arrivée des entreprises telles que Dolait ou encore Royal Crown, la Société camerounaise des produits laitiers (Camlait) a décidé de diversifier ses produits, en ajoutant à sa gamme de yaourts des variétés faites à base de soja produit localement. Pour ce faire, a-t-on appris de sources officielles, l'entreprise a dû investir 3 milliards de francs CFA dans une nouvelle chaîne de production.

« *La croissance* (la demande en yaourts augmente de 25% par an, Ndlr) *est telle que les concurrents s'installent dans la durée. Nous sommes obligés d'explorer d'autres axes de croissance, pour pouvoir résister dans ce marché* », affirme Paulin Toukam Zuko, le PDG de Camlait, qui révèle par ailleurs que les coûts de production du yaourt à base de soja sont de 50% inférieurs à celui fait à base de lait.

La dernière trouvaille de Camlait est d'autant plus stratégique que, apprend-on, cette entreprise agroalimentaire ambitionne désormais de réaliser 65% de son chiffre d'affaires avec ses produits à base de soja.

Ce, d'autant plus que cette dernière matière première est produite localement, alors que le lait, lui, est importé à grands frais.

Le succès de « River », ce yaourt à base d'une matière première locale, ne s'est pas fait attendre. Le 13 septembre 2016, à Yaoundé, la capitale du pays, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi) a décerné à ce produit le tout premier « *Grand Prix Award de la marque Oapi* ».

Ce prix, fruit d'un concours que l'Oapi a lancé cette année-là, en partenariat avec le Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), récompense, apprend-on, un produit ou un service à forte réputation dans le pays.

Grâce à des achats de 30 000 tonnes de sucre par an, le brasseur Sabc consomme 20% de la production de Sosucam

La Société anonyme des Brasseries du Cameroun (Sabc), filiale locale du groupe Castel, effectue, chaque année, des achats de 30 000 tonnes de sucre granulé auprès de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), annonce le leader du marché brassicole local.

Avec ces volumes d'achats, la Sabc consomme, à elle toute seule, 20% de la production de la filiale camerounaise du groupe français Somdiaa qui revendique des livraisons moyennes de 55 000 à 60 000 tonnes de sucre aux unités agro-industrielles du pays, chaque année.

Outre la Sosucam, la Sabc est également un important contributeur au chiffre d'affaires de la Maïserie du Cameroun (Maïscam), unité agro-industrielle située dans la partie septentrionale du pays, dont elle achète, chaque année, 100% de la production du gritz de maïs, soit 10 000 tonnes.

Au demeurant, souligne-t-on à la Sabc, ces achats locaux de matières premières sont complétés par des importations, du fait d'une production nationale limitée ; laquelle est appelée à satisfaire, à la fois, les besoins des agro-industries et une consommation des ménages toujours plus croissante.

LA VITRINE DU CAMEROUN SAGO

7è édition

Journées sectorielles :

- Gouvernance
- Economie & industrie
- Agropastoral
- Mines & développement durable
- Education & recherche
- Energie & Infrastructures
- Culture
- Santé et services sociaux
- TIC & économie numérique.

24 au 29 Juillet 2018,
Palais des Sports
de Yaoundé

Thème :

Le Cameroun sur le chemin de l'émergence : politiques publiques et implication du citoyen.

Avec le soutien du

Programme National de Gouvernance

Mon Communicateur

Pour un partenariat, une réservation, prenez contact au :
Téléphone : +(237) 242 66 60 44 / 242 60 78 49 / 677 88 63 22 / 655 69 88 85
Email : mcommunicateur@yahoo.fr / Site web : www.sago.cm

Les besoins de Guinness Cameroon en matières premières locales atteindront 17 000 tonnes, en 2018

Guinness Cameroon, la filiale locale de la firme agroalimentaire britannique Diageo, qui a utilisé 2700 tonnes de matières premières locales en 2014, pour la production de ses boissons alcoolisées ou non (Guinness, Guinness Smooth, Malta Guinness, Harp, etc.), verra ses besoins en produits locaux décupler pour atteindre 17 000 tonnes en 2018, soit une hausse de plus de 600% par rapport aux besoins actuels.
Cette information révélée en juillet 2015 par Christian Pouth, Corporate Relations Director chez Diageo pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, est une excellente nouvelle pour les producteurs de sorgho, de maïs et de manioc du pays, les principales matières premières locales usitées par Guinness au Cameroun. Dans la perspective de cette augmentation substantielle des besoins en produits locaux, confiait alors M. Pouth, « *des travaux d'implantation d'un cuiseur sont actuellement en cours au sein de notre usine, avec pour but de favoriser une utilisation plus importante des matières locales telles que le sorgho, le maïs et le manioc* ».
Dans cette même optique, l'on se souvient que Guinness Cameroon fut la toute première entreprise agroalimentaire à signer avec le gouvernement camerounais, le 17 décembre 2013, à Yaoundé, une convention de partenariat dans le cadre du Pidma (Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles). Ce projet de 5 ans, financé à hauteur de 50 milliards de francs CFA par la Banque mondiale, vise à booster la production locale du manioc, du sorgho et du maïs, afin d'approvisionner les industries agroalimentaires du pays, à l'instar des sociétés brassicoles.
« *Notre ambition est, d'ici 2018, de nous approvisionner essentiellement en matières premières locales. Notre investissement global, d'ici là, ira au-delà de deux milliards de francs CFA, afin de nous doter des ressources humaines et technologiques nécessaires à la réussite de ce projet* », soulignait M. Pouth.

Une enveloppe de 3 milliards FCFA injectée dans un projet de production de sorgho

La filiale camerounaise du brasseur britannique Diageo, Guinness Cameroon, a injecté un montant total de 3 milliards de francs CFA, dans un programme d'investissements qu'il conduit depuis 2009 dans le septentrion camerounais, en vue de booster la production du sorgho, a-t-on appris au cours d'une visite d'entreprise organisée par cette société brassicole, le 4 novembre 2014 dans la ville de Douala.
Au moyen de cet investissement, apprend-on officiellement, la société brassicole, numéro 2 sur le marché camerounais des boissons alcoolisées, derrière le groupe Castel avec les Brasseries du Cameroun, envisageait de ramener à 50% en 2015, le volume de ses importations de matières premières, alors estimé à 80%.
Il est concrètement question, apprend-on, de substituer progressivement les céréales importées telles que le malt par des produits locaux, comme le sorgho, dont les quantités achetées par Guinness aux producteurs du Nord Cameroun depuis 2009, oscillent entre 250 et 400 tonnes par an, selon Mariam Haman Adama, coordonnatrice du Conseil régional des organisations paysannes de la partie septentrionale du Cameroun (Cropsec).

Un projet gouvernemental de 50 milliards FCFA pour approvisionner les agro-industries en maïs, sorgho et manioc

Le gouvernement camerounais et la Banque mondiale ont lancé, pour la période 2014-2019, un projet doté d'une enveloppe d'un montant total de 50 milliards de francs CFA, en vue de financer l'implémentation du « Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA) », piloté par le Ministère de l'agriculture. Ces fonds sont essentiellement investis dans les appuis techniques et financiers, au bénéfice des opérateurs des filières maïs, sorgho et manioc.

Concrètement, apprend-on des gestionnaires du Pidma, les bénéficiaires de ce projet gouvernemental ont la possibilité de négocier préalablement des contrats de livraison avec des unités agro-industrielles, ou bien d'autres potentiels acheteurs, avant de se lancer dans la production. Ce qui garantit, non seulement l'écoulement de la production, mais aussi un certain niveau de revenus.

Démarré en 2014, le Pidma ambitionne de satisfaire la demande annuelle des entreprises agro-industrielles en maïs (200 000 tonnes), sorgho (30 000 tonnes) et manioc (1,4 million de tonnes). Les projets sont financés par le programme (sous la forme de subventions) à hauteur de 50%, tandis que les coopératives bénéficiaires, qui sont assujetties à un apport personnel équivalent à 10% du montant de l'investissement, recherchent les 40% restants auprès d'un pool bancaire partenaire du projet.

Cependant, en 2017, au cours d'une session de la plateforme de dialogue/concertation mise en place dans le cadre de ce projet, deux des quatre

institutions bancaires partenaires ont quitté le navire. Il s'agit d'Afriland First Bank et de la filiale locale du groupe bancaire panafricain Ecobank, annonce-t-on au Pidma, sans donner plus de détails. « *Il ne reste plus que la SGC* [Société Générale Cameroun] *et la Bicec* [filiale du groupe Bpce] », confie Thomas Ngue Bissa, le coordonnateur du Pidma, qui regrette, par ailleurs, que « *les taux d'intérêt des crédits accordés* » aux organisations de producteurs, dans le cadre de ce projet « *restent très élevés, en plus des lenteurs dans leur mise à disposition* ».

De plus, a-t-on appris au cours de la même concertation, les coopératives de producteurs, bénéficiaires du projet, ont du mal à remplir leurs cahiers des charges respectifs, du fait de difficultés organisationnelles. Idem pour les agro-industries partenaires du projet. « *Certains ont pris des engagements pour acheter des tonnes de maïs à 200 francs CFA le kilogramme. Aujourd'hui, comme le prix sur le marché est de 160 francs CFA, ils abandonnent les producteurs avec leurs commandes et vont acheter ailleurs* », confie le coordonnateur du Pidma, projet qui touche 120 000 agriculteurs camerounais et leurs familles.

BRM

Modeste Mopa Fatoing : « *Il nous faudra, outre les acquis, continuer à explorer les nouvelles pistes d'élargissement de l'assiette fiscale* »

Après environ une décennie de pause fiscale, matérialisée par la non-création de nouveaux impôts et la non-revalorisation de ceux existants, le gouvernement camerounais a décidé, depuis 2016, de relever le niveau de pression sur les entreprises. Une décision visiblement dictée par une météo nationale et internationale plutôt orageuse.

En effet, sur le plan international, depuis fin 2015, le pays fait face à une réduction des recettes pétrolières, consécutivement à la baisse des prix du baril du brut sur le marché mondial, privant ainsi le Cameroun d'une bonne partie des 25% des recettes budgétaires que constituaient, jusqu'ici, les revenus issus de la vente de l'or noir.

Sur le plan national, en plus des chantiers d'infrastructures lancés en 2012, le Trésor public camerounais est mis sous pression par les dépenses imposées par la lutte contre Boko Haram, dans l'Extrême-Nord, et la sécurisation de la frontière avec la Centrafrique, à l'Est du pays. Tout ceci dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, qui contribuent, depuis bientôt 2 ans, à obérer les recettes douanières.

Face à cette conjoncture, fallait-il maintenir la pause fiscale ? Oui ! soutiennent les opérateurs économiques qui plaident davantage pour une réforme en profondeur de la fiscalité au Cameroun. Il est plus intéressant, selon le patronat, de « *changer de paradigme fiscal* », dixit le président du Gicam (la plus importante association patronale du pays), en mettant l'entreprise au cœur du développement économique, et non plus en la considérant simplement comme une vache à traire jusqu'à épuisement.

Un avis patronal que ne semblent pas partager les pouvoirs publics, notamment le directeur général des Impôts, qui soutenait encore, il y a quelques mois, lors d'une conférence annuelle des responsables du ministère des Finances, que la pression fiscale au Cameroun est plus faible que la moyenne africaine. Aussi, depuis 2 ans, face aux tensions de trésorerie que vit l'Etat, des taxes supprimées depuis quelques années ont-elles été restaurées (à l'instar de celle de 5% sur l'importation du riz), et de nouvelles taxes, vu le jour (taxes sur les jeux de hasard, les appartements meublés, les séjours dans les hôtels, le droit d'accise sur les communications électroniques, etc.).

Modeste Mopa Fatoing : « *En 2018, la DGI devra mobiliser 1845 milliards FCFA, au titre des recettes fiscales non pétrolières, et 91,5 milliards FCFA pour le compte de l'impôt sur les sociétés pétrolières.* »

« Un total de 1936 milliards FCFA. Ce montant représente 61% des recettes propres de l'Etat, qui se chiffrent pour 2018 à 3175 milliards FCFA », rappelle Modeste Mopa Fatoing.

Dans cette même mouvance, certaines taxes ont été revalorisées (droit du timbre d'aéroport, taxe à l'exportation du bois en grumes), tandis que d'autres ont été simplement réformées (droit de timbre automobile, taxe d'aéroport, taxe foncière, etc.). Deux administrations sont au cœur des mutations susmentionnées : la douane et les impôts. Mais, plus que sa consœur, le fisc est devenu, ces dernières années au Cameroun, le premier laboratoire des réformes, confortant en même temps son statut de principal pourvoyeur des recettes publiques. Evocation du bilan des réformes effectuées, jusqu'ici, et des défis qui attendent l'administration fiscale camerounaise, avec le directeur général des Impôts (DGI) du ministère des Finances.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà, les objectifs de collecte édictés à la Direction générale des impôts (DGI) sont en hausse pour l'année 2018. Mais, la réalisation de ces objectifs ne semble pas être hors de portée de l'administration fiscale, en dépit d'un contexte économique plutôt morose. « *En 2018, la DGI devra mobiliser 1845 milliards FCFA, au titre des recettes fiscales non pétrolières, et 91,5 milliards FCFA pour le compte de l'impôt sur les sociétés pétrolières. Soit un total de 1936 milliards FCFA. Ce montant représente 61% des recettes propres de l'Etat, qui se chiffrent pour 2018 à 3175 milliards FCFA* », rappelle Modeste Mopa Fatoing.

Et le patron du fisc camerounais de poursuivre : « *Ce que nous comptons faire, toute l'équipe de la DGI et moi-même, avec l'appui de notre hiérarchie, le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, c'est d'abord de consolider les acquis, notamment les réformes qui nous ont permis de réaliser les résultats positifs de ces dernières années. A titre d'illustration, pour l'exercice 2017 qui vient de s'achever, dans un environnement particulièrement difficile, la DGI a collecté des recettes fiscales non pétrolières de 1734 milliards FCFA, contre un objectif de 1719 milliards FCFA. L'administration fiscale de notre pays a ainsi réussi à dépasser les objectifs de collecte de recettes qui lui étaient assignés. C'est la traduction de la solidité de notre système fiscal. Pour l'avenir, il nous faudra, outre les acquis, continuer à explorer les nouvelles pistes d'élargissement de l'assiette fiscale, améliorer le contrôle fiscal pour mieux lutter contre la fraude et renforcer notre capacité à recouvrer les arriérés fiscaux. Mais, par-dessus tout, il faudra améliorer la qualité du service rendu à l'usager* ».

> « *Améliorer la qualité du service rendu à l'usager ?* » Voilà le mot lâché.

« *Améliorer la qualité du service rendu à l'usager ?* » Voilà le mot lâché. Mais, comment y parvenir, lorsque le droit du timbre d'aéroport pour les voyages internationaux (dont la collecte a été transférée aux compagnies aériennes depuis 2015) est revu à la hausse (de 20 à 25 000 FCFA), alors que des passagers ont acheté des billets d'avion, bien avant l'entrée en vigueur de la revalorisation de cette taxe, et peuvent voyager après ladite revalorisation ? « *Comme cela a été le cas par le passé, pour des changements de cette nature, les autorités ont mis en place des mesures transitoires pour ne pas pénaliser ceux des voyageurs qui avaient déjà acquis leur titre de transport avant le 1er janvier 2018. Leurs billets sont utilisables sans coûts additionnels jusqu'à la fin du 1er trimestre 2018. C'est-à-dire que, jusqu'au 31 mars 2018, est ouverte une période transitoire au cours de laquelle aucun paiement supplémentaire ne sera réclamé à un voyageur qui se trouverait dans ce cas de figure* », explique Modeste Mopa Fatoing, dont les services affirment

que les recettes relatives à cette taxe ont pris la courbe ascendante, à la faveur de cette réforme.

Mais, la réforme dont on parle le plus au sein de l'administration fiscale camerounaise, ces dernières années, est celle sur la taxe foncière, non seulement à cause de sa nouveauté, mais probablement du fait du potentiel que recèle cet impôt. Pour gonfler le fichier des contribuables assujettis à cette taxe, le fisc a d'abord décidé de faire du porte-à-porte, au moyen des déclarations pré-remplies distribuées aux contribuables à domicile ; ensuite, une amnistie sur les arriérés de paiement a été accordée à tous les contribuables qui décidaient de s'enregistrer pour la première fois sur le fichier au titre de cette taxe ; enfin, la taxe foncière a été la première à bénéficier du paiement via le mobile au Cameroun, pour faciliter le plus possible la tâche aux contribuables.

Aujourd'hui, en dépit du rejet par le gouvernement, de la proposition faite par l'administration fiscale de coupler le paiement de cette taxe à celui de la facture mensuelle d'électricité, se réjouit le DGI, « *toutes ces réformes ont conduit à une amélioration record, à la fois du nombre de redevables et des montants collectés en matière de taxe foncière. La réflexion se poursuit pour continuer à améliorer l'efficacité de cette taxe ainsi que les modalités de son recouvrement. Car, dans les années à venir, elle sera en matière de ressources, le pivot de la décentralisation. Je rappelle, en effet, que le produit de cette taxe est entièrement dédié aux Collectivités territoriales décentralisées (CTD)* ».

SÉCURISATION DES RECETTES

Au même titre que la taxe foncière ou encore le droit de timbre d'aéroport, la réforme sur la vignette automobile, avec notamment le transfert de sa collecte aux compagnies d'assurances, a été salutaire pour le Trésor public camerounais. A double titre d'ailleurs, selon le directeur général des Impôts. « *Cette réforme a permis aux autorités de faire, à partir de 2017, des économies considérables sur les dépenses de commande et de gestion des figurines, encore appelées vignettes, qui faisaient par ailleurs l'objet de contrefaçon. Au-delà de cette économie, les performances de cette taxe, collectée à hauteur de 8,2 milliards FCFA, en seulement onze mois, au titre de l'exercice 2017, ont largement dépassé les montants collectés sur des exercices pleins de douze mois, avant la réforme. Si on ajoute qu'en plus la réforme a induit une exonération complète des véhicules administratifs et donc un manque à gagner important, on saisit la portée positive de cette réforme pour laquelle les projections pour 2018, année de sa pleine application, sont de 9,5 milliards FCFA. [...] C'est l'occasion pour moi, ici, au nom des autorités, de remercier les compagnies d'assurances qui, dans le cadre d'un partenariat constructif, comme nous souhaitons en bâtir avec le secteur privé, ont collaboré de façon satisfaisante à la réussite de cette réforme* », confie-t-il.

Au demeurant, à la DGI, les réformes ne concourent pas seulement à renflouer les caisses. Elles visent également à les sécuriser, grâce notamment à la dématérialisation des procédures, qui a le bonheur, selon Modeste Mopa Fatoing, de « *limiter les mauvaises pratiques* » tant reprochées aux agents du fisc par les organismes de lutte contre la corruption. Cependant, les mauvaises pratiques ne sont pas l'apanage de ces agents, puisque les entreprises elles-mêmes y excellent, à travers diverses fraudes.

Sur ce plan également, la DGI est plutôt montée bien haut au filet, ces dernières années. « *Au plan interne, la coopération accrue que l'administration fiscale développe, depuis quelque temps, avec sa consœur des douanes, entre autres, permet d'entrevoir des pistes intéressantes de lutte contre la fraude et de sa réduction drastique, à moyen terme. De même, au plan international, l'intense activité de notre administration dans le cadre des regroupements dédiés à la lutte contre ce phénomène et la détermination de nos autorités à cet égard, sont manifestes. Je voudrais rappeler, à ce titre, la tenue récente, à Yaoundé, au mois de novembre 2017, sous le très haut patronage du président de la République, de la 10ème édition de la Conférence du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, qui, dois-je le souligner, est le plus grand regroupement en matière fiscale au monde, pour traiter de ces questions. Cette conférence, organisée en coopération avec l'OCDE, a donné lieu à "l'Appel de Yaoundé", qui fera certainement date dans le mouvement mondial de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales* », croit savoir le patron du fisc camerounais.

Modeste Mopa Fatoing : «*Toutes ces réformes ont conduit à une amélioration record, à la fois du nombre de redevables et des montants collectés en matière de taxe foncière.* »

Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Un audit en cours pour déterminer le volume des créances des PME sur l'Etat

Exposant devant ses collègues du gouvernement, réunis en conseil de cabinet, le 25 janvier 2018, dans les services du Premier ministre, à Yaoundé, la capitale camerounaise, le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a révélé qu'un audit est en cours pour déterminer le volume et la nature des créances des PME sur l'Etat.
A la fin de cet audit, le gouvernement devrait mettre en place une stratégie d'apurement de cette dette qui a fait l'objet d'une attention particulière du chef de l'Etat, dans son discours à la nation camerounaise, le 31 décembre 2017.
« *La conjoncture internationale défavorable, en raison notamment de la baisse persistante des cours des matières premières, a négativement impacté la croissance économique et le progrès social [au Cameroun]. Il en est, en outre, résulté des difficultés de trésorerie, dont les fournisseurs de l'Etat, et particulièrement les Petites et moyennes entreprises, ont fortement pâti* », a reconnu le président Biya.

Et le chef de l'Etat camerounais de promettre : « *Nous allons, à cet égard, poursuivre nos efforts en faveur de l'optimisation de la collecte des revenus de l'Etat et de la rationalisation de la dépense publique. Une attention particulière sera accordée à la situation des PME, notamment pour ce qui est du règlement prioritaire de la dette qui leur est due, comme de l'amélioration de leur accès au crédit bancaire* ».

En 2017, 19 entreprises installées au Cameroun ont été agréées au régime tarifaire préférentiel de la Cemac

Au cours de l'année 2017, 19 entreprises installées sur le territoire camerounais ont été déclarées éligibles au régime tarifaire préférentiel de la Cemac. Cette éligibilité, apprend-on, porte sur 174 produits au total.
« *Ces différents produits jouissent, de ce fait, d'un accès à droit de douane nul dans le marché de cet espace communautaire* », a révélé le secrétaire général du Ministère du commerce, Achille Bassilekin (photo), lors de la cérémonie de présentation des vœux du Nouvel An, le 25 janvier 2018, à Yaoundé.
Pour rappel, le régime tarifaire préférentiel de la Cemac est assujetti au respect de certains quotas dans la production industrielle. Par exemple, ne peuvent être éligibles que des produits fabriqués à base d'au moins 40% de matières premières locales.

En 2018, le fisc camerounais entend collecter 91,5 milliards FCFA, au titre de l'impôt sur les sociétés pétrolières

Selon le directeur général des Impôts, Modeste Mopa Fatoing, au cours de cette année 2018, les entreprises exploitant les ressources pétro-gazières au Cameroun, devront verser à l'administration fiscale, une enveloppe totale de 91,5 milliards de francs CFA, au titre de l'impôt sur les sociétés pétrolières.
A cette enveloppe, il faut ajouter les 362 milliards de francs CFA prévus au titre des recettes pétrolières qui sont directement mises à la disposition du Trésor public par la Société nationale des hydrocarbures (SNH), le bras séculier de l'Etat dans l'exploration et l'exploitation pétrolières.
Il s'agit, concrètement, du fruit de la vente du pétrole brut par cette entreprise publique, à la faveur des contrats de partage de production signés avec les majors de l'exploitation pétrolière, en activité sur le territoire camerounais.

Le Cameroun ouvre un compte séquestre à la BEAC, pour garantir le remboursement des crédits TVA aux entreprises

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a annoncé le 25 janvier 2018, au cours d'un Conseil de cabinet, que le gouvernement a finalement consenti à ouvrir un compte séquestre dans les livres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), afin de garantir le remboursement des crédits TVA aux entreprises exportatrices.
L'approvisionnement automatique mensuel (promesse faite par le ministre) de ce compte tant réclamé par le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la plus importante organisation patronale du pays, permettra d'ôter du pied des entreprises le boulet du non-remboursement des crédits TVA, qu'elles traînent depuis plusieurs années.
A titre d'exemple, révèle le ministre des Finances, à la faveur de l'approvisionnement régulier du compte séquestre susmentionné, couplé à la réforme sur le dépôt et le suivi en ligne des demandes de remboursement des crédits TVA, le Trésor public camerounais a pu rembourser aux entreprises pour 82 milliards de francs CFA de crédits TVA, en 2017, contre seulement 56 milliards de francs CFA, en 2016.
Pour rappel, selon la réglementation fiscale en vigueur au Cameroun, les entreprises exportatrices, que l'application du taux zéro en matière de TVA met en situation de crédits structurels, doivent introduire une demande de remboursement de cette taxe, au bout de trois mois de cumul des crédits. Les fonds y afférents doivent leur être remboursés dans un délai règlementaire de deux mois, qui est rarement respecté par l'Etat.
En effet, excipant généralement des difficultés financières, le Trésor public a pris l'habitude de retenir par-devers lui ces fonds, souvent pendant des années, plombant ainsi la trésorerie des entreprises, lesquelles sont pourtant en quête perpétuelle de financements pour développer leurs activités.
L'ouverture par l'Etat d'un compte séquestre devrait permettre de renverser cette tendance préjudiciable, aussi bien aux entreprises qu'au développement de l'activité économique dans le pays.

La Commission de la Cemac encourage les opérateurs économiques marocains à investir en Afrique centrale

Arrivé le 27 janvier 2018 au Maroc, le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), le Gabonais Daniel Ona Ondo, a échangé avec une délégation de la Chambre de commerce de Fès. Mohamed el Harti, le député de Fès, et le président délégué du Conseil régional, Ahmed Sentissi, ont expliqué à Daniel Ona Ondo qu'ils l'ont invité au Maroc, dans le prolongement du Fès-Meknès Economic Forum, dont il fut un des hôtes de marque, en mai 2017.

« *Les investisseurs marocains ont réaffirmé leur volonté de prospecter les opportunités d'affaires dans la sous-région d'Afrique centrale. A cet effet, ils ont prévu une série de visites et de rencontres officielles dont l'objectif est clairement affirmé* », peut-on lire dans un communiqué de la Commission de la Cemac.

En réponse, Daniel Ona Ondo a évoqué des axes de coopération économique dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et du commerce, entre autres, qui permettraient de densifier les échanges entre le royaume chérifien et la Cemac. « *Les six Etats de la communauté* [Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Centrafrique, Tchad] *étant engagés dans un vaste processus de diversification économique, le Maroc est, et représente un partenaire de choix dans la mise en œuvre de cette politique* », a conclu le président de la Commission.

Des douaniers camerounais découvrent 75 kg d'amphétamine dans un conteneur en provenance de Chine

Les agents du secteur des douanes du Littoral 2, dans la capitale économique camerounaise, viennent de mettre la main sur une cargaison de 75 kg d'amphétamine (drogue), dissimulée dans un conteneur en provenance de Chine, a révélé le quotidien gouvernemental.

Les documents administratifs accompagnant le conteneur dans lequel la drogue était dissimulée, indiquaient plutôt que celui-ci contenait principalement des préservatifs et bien d'autres marchandises.

Le propriétaire du conteneur, de nationalité chinoise, soupçonné d'être en réalité un dealer, a été interpellé par la police et sera bientôt mis à la disposition de la justice, selon les responsables de la douane camerounaise.

La réforme sur la vignette automobile a permis au fisc camerounais de collecter 8,5 milliards FCFA en 2017

Le transfert de la collecte du droit de timbre automobile aux compagnies d'assurances, décidé par le gouvernement camerounais, dans le cadre d'une réforme entrée en vigueur le 1er janvier 2017, a permis à l'administration fiscale de collecter une enveloppe globale de 8,5 milliards de francs CFA, au cours des onze premiers mois de l'année 2017.
Cette enveloppe révélée par le directeur général des Impôts (DGI), Modeste Mopa Fatoing, est de 1,5 milliard de francs CFA, supérieure aux 7 milliards collectés pour le compte de la même taxe, au cours de l'année 2016.
Le DGI fait remarquer qu'à la progression sensible de l'enveloppe ainsi collectée, il faut ajouter les économies réalisées grâce à la « *suppression de la production de la vignette qui servait de support de paiement par le passé* ».

L'Etat du Cameroun traîne une dette de près de 2000 milliards FCFA vis-à-vis des entreprises publiques

C'est le Fonds monétaire international (FMI) qui le révèle dans son dernier rapport produit sur le Cameroun, le 16 janvier. « *Le niveau de la dette de l'Etat vis-à-vis des entreprises publiques a sensiblement augmenté en 2016 et atteint 17% (2262,7 milliards FCFA) du PIB* [24,2 milliards de dollars, soit environ 13 310 milliards FCFA]. »
Selon le FMI, cette augmentation s'explique par une hausse de 290% de la dette de la Société nationale de raffinage (Sonara). Toujours d'après le FMI, le niveau de la dette à « *court terme* » des entreprises publiques, qui est égal à 6% du PIB, pose le plus gros risque pour le budget. De cette dette à court terme, 73% (1651 milliards FCFA) sont dus par seulement quatre entreprises publiques.
Dans la catégorie des dettes à « *court terme* », les quatre entreprises publiques les plus endettées sont la Sonara, la Camtel, le Chantier naval et industriel du Cameroun et le Port autonome de Douala. Dans la catégorie de la dette à « *moyen et long terme* », les quatre entreprises d'Etat les plus endettées sont Sonara, Camtel, Camwater et Electricity Development Corporation (EDC).

Ces dettes, selon le FMI, représentent d'importants passifs conditionnels pour l'Etat, car trois des quatre entreprises en question ont des marges d'exploitation négatives. La dette envers la Sonara est la plus énorme, car en 2015 déjà, l'Etat du Cameroun était débiteur auprès de la Société nationale de raffinage de la somme de 1860 milliards FCFA.
Pour comprendre comment on en est arrivé à cette dette colossale, il faut noter que cette somme représente l'argent que la Sonara a dépensé pendant plus de 5 ans pour gérer les pénuries des produits pétroliers à la pompe, durant les périodes de crise.

Dix-huit entreprises publiques financièrement à risque, selon le FMI

Dans son rapport du 16 janvier sur le Cameroun, le Fonds monétaire international (FMI) révèle que dix-huit entreprises camerounaises sont financièrement à risque.
Le Fonds ne cite pas nommément les dix-huit entreprises, mais il indique qu'il ressort de l'analyse financière et de l'évaluation des risques des entreprises publiques, annexées à la Loi de finances 2018, que 14 entreprises publiques sont jugées extrêmement peu rentables, et 4 peu rentables.
En 2016, ces dix-huit entreprises avaient un ratio dette/actifs de 66% en moyenne, un ratio de bénéfices d'exploitation (bénéfices/produits d'exploitation) de -48%, un taux de défaillance moyen (fonds propres/capital social) de -4%, un ratio salaires/recettes de 100% et un ratio salaires/bénéfices d'exploitation de 38%.
Avant ce rapport du FMI, l'on sait, à partir de la Loi de finances 2017, que sur une liste de 28 structures contrôlées par l'Etat, douze sont régulièrement déficitaires.
A commencer par l'Anafor (Agence nationale des forêts). En 2015, cette structure a eu un résultat net de -31,185 millions FCFA. L'exercice précédent était pire avec -132,309 millions FCFA.
Au cours de la même période, la compagnie aérienne nationale (Camair-Co) a atteint un déficit de 10,101 milliards FCFA et -17,318 milliards FCFA en 2014.
La Cameroon Postal services (Campost) est déficitaire d'un montant de 1,271 milliard FCFA contre 2,9 milliards en 2014.
Toujours dans le hit-parade des entreprises symboles des tonneaux de Danaïdes, figure en bonne place la Cameroon Development Cooperation (CDC). L'agro-industriel, deuxième employeur après l'Etat, est déficitaire de 10,53 milliards FCFA en 2015 contre 5,4 milliards FCFA, l'année précédente. Aucun dividende, bien évidemment, n'a été reversé à l'Etat.

Le budget d'investissement public en baisse de 294 milliards FCFA en 2018

La dotation globale consacrée au Budget d'investissement public (BIP) en 2018, est estimée à 1292 milliards FCFA en crédits de paiement, contre 1586 milliards FCFA pour l'exercice 2017. Ce qui représente une baisse de 294 milliards FCFA entre les deux exercices.
Selon le ministre en charge de l'Economie, Louis Paul Motaze, qui vient de rendre public le journal des projets engagés dans le cadre du BIP en cours, cette diminution tient compte de la conjoncture marquée par la rareté des ressources et un ralentissement économique.
Néanmoins, il promet une meilleure exécution du budget d'investissement public dont les taux d'exécution en fin d'exercice budgétaire sont souvent très en dessous des attentes sur plusieurs projets.
Pour une meilleure exécution du BIP en 2018, le ministre camerounais des Marchés publics, Abba Sadou,

a signé le 10 janvier dernier une circulaire, demandant aux différents gestionnaires de la fortune publique, d'œuvrer pour que tous les marchés publics comptant pour l'exercice budgétaire 2018 soient attribués, au plus tard, à la fin du mois d'avril.
En 2017 tout de même, le président de la République, Paul Biya, lui-même, a noté, pour s'en féliciter, « *la rigueur dans la gestion de la fortune publique* ». Ce qui a permis une réalisation du BIP à 53%, au 1er semestre de cet exercice-là.

FINANCE

Le Cameroun veut mettre en place une stratégie nationale de la finance inclusive, pour faciliter aux entreprises l'accès aux financements

Au Cameroun, la potion magique pour supprimer les barrières érigées sur le chemin du financement des entreprises par les banques classiques, pourrait s'appeler « *stratégie nationale de la finance inclusive* ». Le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a souligné la « *nécessité* » de mettre en place pareille stratégie, au cours d'un Conseil de cabinet, tenu le 25 janvier 2018, à Yaoundé, la capitale du pays.
Cette stratégie, a-t-il souligné, devrait inclure tous les acteurs du secteur financier (banques, établissements de microfinance et compagnies d'assurances), et même des opérateurs de la téléphonie mobile, dont le service mobile money est en plein essor au Cameroun.
Pour rappel, en s'adressant à ses compatriotes le 31 décembre 2017, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a promis de tout mettre en œuvre, non seulement pour apurer les créances des PME sur l'Etat, mais aussi pour explorer les voies pouvant faciliter aux entreprises l'accès aux crédits bancaires.

La BDEAC débloque un financement de 33 milliards FCFA pour le Cameroun, la RCA, le Gabon et la Guinée équatoriale

Le Conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), s'est tenu à Brazzaville, au Congo, le mercredi 24 janvier 2018, sous la présidence de Fortunato Ofa Mbo Nchama, président de la Banque.
Examinant les dossiers de prêts, le Conseil a approuvé cinq propositions de financement pour un montant total de 33,125 milliards FCFA. Dans le détail, le Cameroun a obtenu 800 millions FCFA pour le projet de construction de la petite centrale hydroélectrique de Mbakaou. Ce sera la toute première infrastructure de ce type, portée par un producteur indépendant. Sa mise en service est prévue pour octobre 2018. Elle permettra d'alimenter plus de 1500 ménages établis dans huit villages de la partie septentrionale du pays, plus précisément dans l'Adamaoua.
Un montant de 20 milliards FCFA a été affecté au projet de développement d'une infrastructure de stockage des hydrocarbures à Libreville

(Gabon) par la société Gabon Global Logistics (GGL). Le Gabon a encore bénéficié d'un financement de 5 milliards FCFA pour la réhabilitation et l'élargissement de la route nationale PK5 – PK12 à Libreville, la capitale du pays.
La République centrafricaine (RCA) a, quant à elle, obtenu 4,5 milliards FCFA pour la création d'un complexe agro-industriel de palmiers à huile par la société Palm d'Or.
Pour la Guinée équatoriale, c'est un montant de 2,9 milliards FCFA qui a été accordé pour le projet de construction du Centre hospitalier Mama Bang à Bata.

La BDEAC mobilise 35 millions de dollars auprès de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Le Conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a examiné et approuvé, le 24 janvier à Brazzaville, la mobilisation de deux lignes de crédit auprès de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), pour un montant total de 35 millions de dollars (près de 20 milliards FCFA).
Selon l'instance dirigeante, les nouvelles ressources ainsi obtenues vont procurer à la BDEAC, davantage de moyens pour le financement des projets des PME/PMI de la sous-région Cemac, principalement, celles dont les activités portent sur des secteurs variés. A savoir : l'agriculture, l'agro-industrie, la pêche, l'élevage, l'industrie et le commerce avec le monde arabe.
La nouvelle vision définie dans le Plan stratégique 2017 – 2022 de la BDEAC est de concentrer ses efforts opérationnels pour le soutien à la diversification économique des Etats, le financement de projets et programmes intégrateurs d'envergure et l'élargissement de la palette des outils d'intervention de la Banque pour le soutien au secteur privé, en particulier les PME-PMI.

AGRICULTURE

Atlantic Cocoa décroche le 1er contrat d'installation dans la zone industrielle du port en eau profonde de Kribi

Jmj Africa, cabinet conseil spécialisé dans l'accompagnement des investisseurs, a conduit les négociations qui ont abouti, le 24 janvier 2018, à la signature entre le port autonome de Kribi (PAK) et la société Atlantic Cocoa, du tout premier contrat d'occupation de la zone industrielle du port en eau profonde de Kribi, a-t-on appris officiellement.
Ce contrat autorise Atlantic Cocoa, filiale d'Atlantic Group, contrôlé par le milliardaire ivoirien Koné Dossongui, à construire dans la zone industrielle du port en eau profonde de Kribi, « *une unité de transformation de fèves de cacao d'une capacité de 48 000 tonnes par an, extensible à 64 000 tonnes* », précise Georges Wilson, le Dg d'Atlantic Cocoa.
Cet investissement estimé à plus de 30 milliards de francs CFA, a précisé le Dg d'Atlantic Cocoa, société qui affiche désormais un capital d'un milliard de francs CFA, n'est que l'une des composantes du programme d'investissement d'Atlantic Group, au Cameroun.
En plus de cette usine, en effet, ledit programme intègre « *également le développement de plantations agricoles industrielles, incluant des centres d'excellence agricole dans les différents bassins de production cacaoyère du Cameroun, sur une superficie de 25 000 hectares* », souligne Georges Wilson.
A la faveur de ce programme, apprend-on, c'est une enveloppe globale d'environ 50 milliards de francs CFA, qu'entend investir, au Cameroun, le magnat ivoirien Koné Dossongui, ancien ministre du président Félix Houphouët-Boigny, devenu aujourd'hui l'une des plus grosses fortunes de la Côte d'Ivoire.
Au demeurant, s'il annonce le début imminent des travaux de construction de l'usine de transformation de fèves de cacao de Kribi, le Dg d'Atlantic Cocoa regrette que le programme d'investissement susmentionné se heurte encore à quelques difficultés.
« *Il faut toutefois relever que le parcours, jusqu'à ce jour, n'a pas été du tout facile, avec une obtention qui n'est que partielle du bénéfice des mesures fiscalo-douanières incitatives, et autres facilités promises. Ces difficultés affectent notre schéma d'investissement et de financement. Le retard de l'ouverture des lignes maritimes vers le PAK, a affecté un tant soit peu nos délais et entraîné des coûts supplémentaires sur les aspects logistiques. Nous espérons et nous avons espoir que ces problèmes majeurs seront résolus dans les prochains jours, afin de nous permettre de démarrer paisiblement l'exploitation dans les cinq (05) prochains mois* », a souhaité Georges Wilson.
Pour mémoire, c'est le 29 juillet 2015, au cours d'une audience avec le ministre camerounais de l'Economie de l'époque, que l'Ivoirien Koné Dossongui avait révélé aux autorités camerounaises, son projet de création d'un consortium industriel du cacao au Cameroun. Projet passé aujourd'hui à la phase d'implémentation, avec le concours financier de BGFI Bank.

Augmentation des prix du bois camerounais sur le marché international, suite à la revalorisation de la taxe à l'exportation

Les producteurs de bois au Cameroun ont immédiatement revu à la hausse les prix de cession du bois scié sur le marché international, pour s'arrimer à l'augmentation de la taxe à l'exportation du bois en grumes, décidée par le gouvernement, dans le cadre de la Loi de Finances 2018, et entrée en vigueur, le 1er janvier 2018.

Selon l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) qui rapporte cette information dans sa note de conjoncture du mois de janvier dernier, si, pour l'heure, la proportion de l'augmentation des prix du bois scié en provenance du Cameroun est infime, celle-ci pourrait être plus importante au cours des prochaines semaines.

Pour rappel, entre 2016 et 2018, la taxe à l'exportation du bois en grumes au Cameroun, est passée de 17,5% à 30%.
Selon les analyses des experts de la fiscalité, cette augmentation répétée de la taxe à l'exportation du bois en grumes, vise non seulement à accroître les recettes fiscalo-douanières, dans un contexte marqué par une baisse généralisée des recettes publiques, mais aussi et surtout à encourager la transformation locale du bois, qui est pourvoyeuse d'emplois.
Selon les différents rapports de l'Autorité portuaire nationale (APN), depuis 2011, le bois (scié et en grumes) est le premier produit d'exportation au Cameroun hors hydrocarbures, avec des volumes qui dépassent souvent 50% des exportations globales, pétrole brut non compris.

Le chiffre d'affaires de PHP, filiale camerounaise de la Compagnie fruitière, en baisse de 5 milliards FCFA en 2017

La société des Plantations du Haut-Penja (PHP), filiale camerounaise de la Compagnie fruitière, informe que son chiffre d'affaires pour l'année 2017 est de 70,76 milliards FCFA. Comparativement à l'exercice 2016, année au cours de laquelle le leader du marché de la banane au Cameroun a atteint un chiffre d'affaires de 75,48 milliards, l'on note une baisse d'à peu près 5 milliards FCFA.
PHP indique que ce repli peut s'expliquer, notamment par des défis fonciers que rencontre la filiale qui exploite actuellement une superficie de 3932 ha dans le Littoral. Pour pallier le problème, la société a sollicité le ministre en charge de l'Economie, Louis Paul Motaze, pour qu'il intervienne auprès du Ministère des affaires foncières et celui de l'administration territoriale.
Selon PHP, si ce défi est résolu, l'entreprise va accroître sa production de près de 120 tonnes par an dans les localités de Dihane et Bonguem, dans le département de la Sanaga maritime. En outre, la filiale va créer environ 6600 emplois. Ce qui lui permettra d'atteindre une production de 230 000 tonnes, d'ici 2020.
PHP a exporté 175 272 tonnes de bananes en 2017 contre 172 440 tonnes, l'année précédente. Le montant provisoire des impôts et taxes payés au Trésor camerounais est de 6,18 milliards FCFA en 2017 contre 7,05 milliards FCFA, au cours de l'exercice précédent.

Le poivre de Penja et le café camerounais à la conquête du marché sud-africain

La participation des opérateurs économiques camerounais à la Foire de Durban, en Afrique du Sud, du 25 septembre au 1er octobre 2017, a commencé à produire ses premiers fruits.
Le 25 janvier 2018, à Yaoundé, lors de la cérémonie de présentation des vœux du Nouvel An, au ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, le secrétaire général de ce département ministériel, Achille Bassilékin, a révélé, qu'au cours de cette foire, la société Poivre de Penja a décroché un contrat de livraison de cette épice camerounaise à des partenaires sud-africains.
A la même occasion, a-t-il poursuivi, le torréfacteur camerounais Torrecam a pu obtenir la promesse ferme d'un autre partenaire sud-africain, dont le nom n'a pas été révélé, pour la

Le gouvernement camerounais veut lancer trois agropoles de production du riz dans la région du Centre, au premier trimestre 2018

Yaouba Abdoulaye, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, annonce que des instructions ont été données pour que trois agropoles de production du riz soient lancées dans les localités de Nkoteng, Nanga-Eboko, et dans le département de la Lékié, au cours du premier trimestre 2018.
Cette révélation a été faite, le 15 janvier 2018, lors d'une descente sur le terrain dans la région du Centre du pays, dans le cadre d'une mission de prospection visant à lancer un programme de promotion de la culture du riz dans cinq régions du Cameroun.
Les régions concernées par ce programme en gestation au sein du gouvernement, sont l'Extrême-Nord, le Nord, l'Ouest, le Nord-Ouest et le Centre.
Selon les autorités gouvernementales, ce programme devrait permettre au pays d'atteindre une production rizicole de plus d'un million de tonnes, contre environ 100 000 tonnes actuellement.

La société Synergie Nord Sud nourrit l'ambition de devenir le leader de la transformation du café au Cameroun

La société camerounaise Synergie Nord Sud (SNS) vient de recevoir l'avis favorable du ministère de l'Economie, pour un accompagnement dans la modernisation de son appareil de production.
Le ministère de l'Economie entend l'aider à acquérir une unité de torréfaction plus performante qui lui permettra d'accroître sa capacité de production, d'une tonne/heure à 4 tonnes/h. Selon Aimé Njiakin, le promoteur de la SNS, cette modernisation de l'outil de production fera de l'entreprise, le leader de la transformation du café au Cameroun. L'objectif, d'ici trois ans, est de transformer 7000 tonnes de café par an. Ce qui va générer environ 500 emplois directs et 6600 emplois indirects.
Jusqu'ici, l'activité principale de la SNS était le décorticage et la transformation du café vert en café torréfié moulu, instantané soluble, en capsule et décaféiné, sous la marque « Ménage à trois ». En 2016, la SNS a produit 1510 tonnes de café décortiqué, 1750 tonnes de café usiné et 450 tonnes de café torréfié. Son chiffre d'affaires au cours de la période sous revue, est de 491 millions FCFA.
Le café baptisé « Ménage à trois », torréfié par la société Synergie Nord Sud, basée à Nkongsamba, dans la région du Littoral, était la seule marque camerounaise à être dégustée, du 4 au 11 juillet 2016, en France, notamment au siège de l'Agence pour la valorisation des produits agricoles.

L'aviculture, sur le point de reprendre son envol à l'Ouest-Cameroun, après 10 mois de restriction du fait de la grippe aviaire

Le gouverneur de la région de l'Ouest, le plus grand bassin de production avicole du Cameroun, vient de lever l'interdiction portant restriction de la circulation des volailles dans cette partie du pays, qui a été successivement frappée par des épizooties de grippe aviaire, en 2016 et 2017.
La nouvelle a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les opérateurs locaux de la filière avicole, qui envisagent de relancer leurs activités, pour continuer à faire de la région de l'Ouest, le terreau de l'aviculture camerounaise.
Pour rappel, selon les estimations de l'Interprofession avicole du Cameroun (Ipavic), les épizooties de grippe aviaire qui ont frappé le Cameroun en 2016 et 2017 ont occasionné des pertes d'environ 16 milliards de francs CFA à la filière avicole.

Atok accueille un projet agricole visant à produire 6 280 tonnes de manioc

Le ministère camerounais de l'Economie, à travers le projet agropole dont il assure le pilotage, vient de lancer l'agropole de production, de transformation et de commercialisation du manioc d'Atok, localité de la région de l'Est du pays.
Grâce à l'appui financier du gouvernement, cette agropole, portée par des associations de femmes, ambitionne de faire passer la production actuelle de manioc estimée à 178 tonnes, à 6280 tonnes, chaque année. Ce qui permettra, apprend-on, de produire environ 3500 tonnes de farine.
Pour rappel, le projet agropole, mis en place par le gouvernement camerounais depuis quelques années, vise à créer des activités génératrices de revenus dans les zones rurales et à booster la production nationale, dans l'optique de réduire les importations des denrées alimentaires.

ENERGIES

L'électricien Eneo prend pied dans le solaire, avec une première centrale hybride dans la localité de Djoum

Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, a mis en service, le 25 janvier 2018, à Djoum, localité de la région du Sud du pays, sa toute première centrale hybride thermique-solaire. La construction de cette infrastructure, confiée à la société espagnole Elecnor (un contrat de 319 millions de francs CFA), consacre l'arrivée dans le photovoltaïque de cette entreprise contrôlée par le fonds d'investissements britannique Actis.
« *Avec la mise en service du projet pilote de Djoum, nous sommes en train de prouver, par les actes, que le soleil brille pour tout le monde et nous voulons encourager les acteurs économiques locaux à investir dans cette énergie verte qui est aujourd'hui une vraie opportunité* », a déclaré Joël Nana Kontchou, directeur général d'Eneo.
A en croire ce manager, le choix de l'hybride, pour cette première expérience d'Eneo dans le solaire, tient de ce que cette solution permet, à la fois, de réaliser des économies sur les coûts d'exploitation et de garantir la sécurité sur le plan de l'offre énergétique.
Grâce à un champ de 600 panneaux solaires, le plus important au Cameroun, à l'heure actuelle, le parc de Djoum permet de produire 186 kW et est associé à une centrale thermique dotée d'une capacité de production de 1115 kW.
« *Concrètement, à Djoum, nous injectons dans le réseau isolé en journée, à la fois du solaire et du thermique. Les gains en carburant enregistrés en journée peuvent servir en soirée, pour couvrir toute la demande. En plus, le temps d'exploitation des groupes thermiques est réduit. Ce qui limite en conséquence les risques de pannes et donc permet une meilleure disponibilité des machines* », explique Eugène Ngueha, directeur central des activités techniques d'Eneo Cameroun.

A côté de la centrale hybride thermique-solaire de Djoum, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, annonce avoir déjà réalisé des études sur six autres sites. Il s'agit de Lagdo, Garoua (région du Nord), Lomié, Bertoua, Yokadouma (région de l'Est), et Ngaoundal (région de l'Adamaoua).
Le programme solaire d'Eneo devrait conduire à l'hybridation des centrales thermiques isolées, installées dans ces localités.
Par ailleurs, a rappelé Joël Nana Kontchou, le 25 janvier dernier, à Djoum, 35 MW de solaire seront installés dans les localités de Guider (10 MW), Ngaoundéré (10 MW) et Maroua (15 MW), toutes situées dans la partie septentrionale qui est aussi la plus insolée du pays, selon les études de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité.
Selon les prévisions d'Eneo, les centrales solaires de Maroua, Ngaoundéré et Guider, pour lesquelles les procédures de passation des marchés sont en cours, devraient être opérationnelles, entre mars et avril 2019.

MINES

Le Chinois Tidfore Heavy Equipment Group sur le point de prendre le contrôle du projet minier de Mbalam-Nabeba

La junior minière australienne Sundance Resources, dont la filiale camerounaise, Cam Iron pilote le projet de développement du gisement de fer de Mbalam-Nabeba (35 millions de tonnes de fer), à cheval sur le Cameroun et le Congo, a annoncé le 22 janvier 2018 qu'elle a signé un protocole d'entente avec Tidfore Heavy Equipment Group Ltd, une entreprise chinoise spécialisée dans la fourniture et la construction du matériel de manutention portuaire et d'exploration en offshore.
« *Le protocole d'entente vise à fournir un cadre de coopération entre les parties et leurs partenaires, afin de constituer le consortium d'experts nécessaire, pour financer ou aider à trouver le financement nécessaire à la construction des infrastructures liées au développement du projet minier de Mbalam-Nabeba* (terminal minéralier du port en eau profonde de Kribi et ligne de chemin de fer Mbalam-Kribi, Ndlr) », souligne le communiqué de Sundance.
Plus loin, la junior minière australienne précise qu'« *en vertu du protocole d'entente, Sundance vendra 51% de sa participation dans Cam Iron à Tidfore, pour une valeur à convenir* [...] ». Cette précision a la particularité de révéler qu'en cas d'accord entre les deux parties, sur la contrepartie financière à verser pour le rachat des 51% de Sundance dans Cam Iron, le Chinois Tidfore prendra le contrôle du projet minier de Mbalam. Même si, souligne Sundance, Cam Iron continuera de jouir du titre de propriété sur le périmètre du gisement de Mbalam, pendant une période minimale de 3 ans.
Le positionnement de cette entreprise chinoise sur le projet est tel que, apprend-on, Tidfore a d'ores et déjà signé un accord-cadre de coentreprise avec la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), filiale de l'entreprise publique China Railway Construction Corporation (CRCC). Dans cette joint-venture, Tidfore devrait s'occuper de la construction du terminal minéralier du port en eau profonde de Kribi, qui permettra d'exporter le fer extrait de la mine de Mbalam, tandis que CCECC, elle, s'occupera de la construction du chemin de fer, qui s'étirera sur 500 km entre Mbalam et Kribi. L'arrivée de Tidfore sur le projet de Mbalam-Nabeba met ainsi un terme aux tractations finalement infructueuses, entre Sundance et China Ghezouba, en vue de la construction des infrastructures conditionnant le lancement de l'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba.
« *Sundance est heureuse d'avoir conclu un accord avec des partenaires importants, pour faire progresser le développement du projet de minerai de fer de Mbalam-Nabeba, et attend maintenant la décision du gouvernement du Cameroun sur la question de l'extension de la convention sur le projet* », a déclaré Giulio Casello, CEO de Sundance.
Pour rappel, face aux difficultés de Sundance à trouver des partenaires pour le développement du projet, le gouvernement camerounais avait dû proroger, pour une énième fois, la convention avec cette entreprise australienne, jusqu'au 28 janvier 2018, tout en promettant une nouvelle prorogation de six mois, si et seulement si la junior minière australienne avait fait des progrès significatifs dans la recherche de partenaires devant contribuer au développement du projet minier de Mbalam-Nabeba.

INDUSTRIE

Un projet de 4 milliards FCFA pour traiter et recycler les déchets électriques et électroniques à Douala et Yaoundé

La Communauté urbaine de Douala, la super-mairie de la capitale économique camerounaise, et l'ONG française «la Guilde européenne du Raid», ont signé le 23 janvier 2018, une convention de partenariat, en vue de la mise en œuvre du projet baptisé Weecam, qui vise à recycler et à valoriser les déchets électroniques et électriques.
D'un montant total de 4 milliards de francs CFA, et principalement financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), Weecam, qui durera 5 ans, s'étendra à la ville de Yaoundé, la capitale du pays, apprend-on de sources proches du dossier.
Grâce à la mise en place d'un système de collecte des déchets concernés, et le montage d'une unité de recyclage et de valorisation, Weecam ambitionne de traiter et de recycler 5000 tonnes de déchets par an, dont 3900 tonnes, localement.

En 2019, la société Pneupur lancera une usine de recyclage et de valorisation des pneus usagés à Bikok

Les frères jumeaux camerounais Benjamin et Frédéric Belibi, des passionnés de l'automobile, qui ont d'ailleurs fait leurs études dans ce domaine en France, peaufinent une petite révolution dans le traitement généralement réservé aux pneus usagés au Cameroun.
Grâce à l'entreprise Pneupur, qu'abrite la technopole de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, ils vont lancer, au début de l'année 2019, la première unité de recyclage et de valorisation des pneus usagés au Cameroun, apprend-on de sources proches du projet.
Construite sur 3 hectares, dans la localité de Bikok, dans la région du Centre du pays, cette unité permettra de transformer les pneus usagés collectés sur le territoire national, en granulés permettant de revêtir les

sols des cours d'intérieur des bâtiments d'habitation et des terrains multisports, les sols des aires de jeu, les cours d'écoles et autres lieux de jeux d'enfants.
Selon les promoteurs, une première prestation de revêtement sera d'ailleurs réalisée, au cours de cette année 2018, afin d'apporter la preuve de l'efficacité du concept Pneupur.
Cette unité industrielle, qui ambitionne de créer 41 emplois directs et 150 emplois indirects sur une période de 3 ans, va démarrer par une capacité de traitement de 70 000 pneus usagés, avant de monter en régime pour atteindre 150 000 pneus traités au bout de la 3ème année de fonctionnement.
L'usine de recyclage et de valorisation des pneus usagés (80% sont généralement abandonnés dans la nature, selon les promoteurs du projet) de Bikok va coûter environ 327 millions de francs CFA (500 000 euros), mis à disposition par des opérateurs privés et des fonds d'investissement, apprend-on.

Une unité de production de médicaments inaugurée dans la capitale économique camerounaise

Le ministre camerounais de la Santé publique, André Mama Fouda, a procédé, à la fin du mois de décembre dernier, à l'inauguration de la société Africure, spécialisée dans la production des génériques et autres médicaments essentiels. Située à Yassa, dans la banlieue de Douala, la capitale économique camerounaise, cette unité de production est le fruit d'un partenariat entre un opérateur privé camerounais et des investisseurs indiens, apprend-on. L'investissement, estimé à 5 milliards de francs CFA, selon le Dr Prosper Hiag, président du conseil d'administration d'Africure, vise à réduire les importations de médicaments au Cameroun, grâce à une capacité de production d'un milliard de comprimés à la chaîne.

Le Cameroun va lancer un projet de valorisation des crevettes de la péninsule de Bakassi

Dans les prochains mois, la Mission de développement de la pêche artisanale maritime (Midepecam) devrait lancer un projet visant à valoriser les crevettes en provenance de la péninsule de Bakassi, territoire riche en ressources halieutiques et pétrolières, anciennement disputé au Cameroun par le Nigeria.

Ce projet, a-t-on appris au cours d'une session du conseil d'administration de la Midepecam, devra non seulement permettre de rendre les gambas de Bakassi disponibles sur le marché local, mais aussi d'en exporter vers des pays étrangers.
Outre ce projet susceptible de créer une véritable filière crevette au Cameroun, la Midepecam ambitionne également, au cours de cette année 2018, de finaliser la construction à Idenau, dans la région du Sud-Ouest du pays, d'une unité de production de glace. Cette infrastructure vise à renforcer la conservation des produits de la pêche.

TELECOM

Cameroun : légère baisse du chiffre d'affaires des opérateurs télécoms en 2016, à 574,4 milliards FCFA

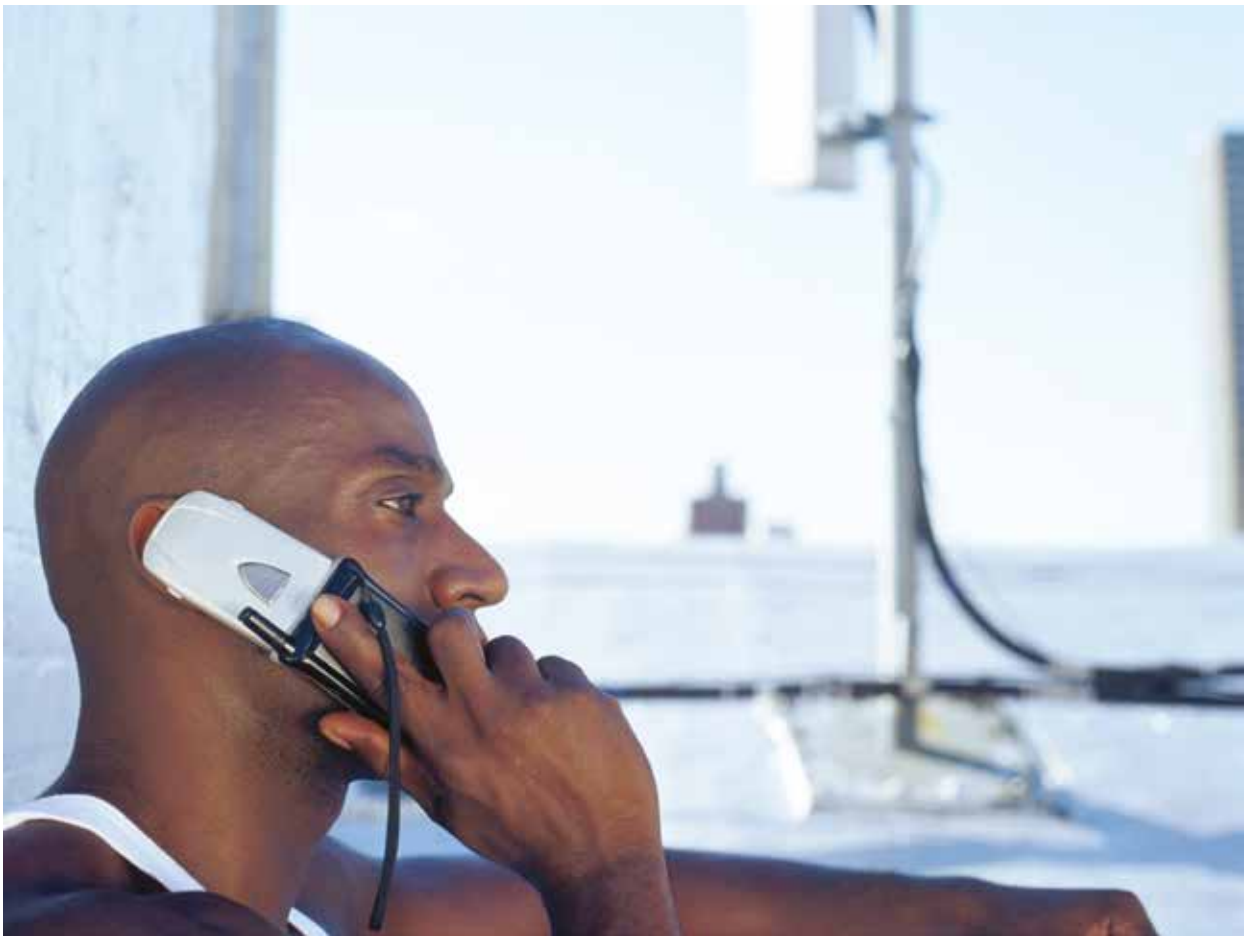

Le chiffre d'affaires des opérateurs télécoms, en activité sur le territoire camerounais, a culminé à 574,4 milliards de francs CFA à la fin de l'année 2016, en baisse de 0,5%, note le régulateur télécoms dans un rapport sur l'état du marché des communications électroniques dans le pays. « *Dans un contexte marqué par l'introduction d'un droit d'accises de 2% sur le chiffre d'affaires des opérateurs de téléphonie mobile et des fournisseurs d'accès à Internet, cette régression illustre les effets de l'activité concurrentielle qui s'exerce dans le secteur. En effet, le marché étant peu différencié, la concurrence tend à se porter sur les tarifs des services offerts et la capacité à proposer des offres attrayantes d'accès à Internet. Cette situation crée, à court terme, des tensions aux effets négatifs sur les marges des opérateurs* », analyse l'Agence de régulation des télécoms (ART). Cette régression, apprend-on, a eu une incidence sur la part des télécoms dans la formation du PIB du pays, en 2016. Dans la mesure où, au cours de la période sous revue, « *la contribution du secteur des télécommunications est estimée à 3,25%* », en recul de 0,18 point par rapport à son niveau en 2015.

SERVICES

Le Gicam et le Medef s'engagent à faire découvrir le Cameroun aux PME françaises

Célestin Tawamba, président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) et Pierre Gattaz du patronat français, le Medef, ont signé le 31 janvier, à Paris, un mémorandum d'entente pour relancer la coopération entre les deux structures.
Pour Pierre Gattaz, rapporte le Gicam, il faut, à travers cette nouvelle plateforme, faire émerger de nouveaux entrepreneurs, faire découvrir le Cameroun aux PME françaises, à travers un partenariat gagnant-gagnant. Ce qui favorisera la transformation de produits sur place et apportera de la valeur ajoutée, dans des secteurs comme l'agro-industrie et les métiers des minerais.
Le mémorandum d'entente signé par Pierre Gattaz et Célestin Tawamba, ambitionne de renforcer la coopération patronale entre les deux parties et consolider les modalités de collaboration par le partage d'expériences et le développement de partenariats et d'actions concrètes sur le terrain, dans les domaines économique, commercial et environnemental.
Si le Gicam s'engage à « *faciliter le développement d'échanges entre les entreprises des deux organisations, face à une économie mondiale de plus en plus intégrée, mais toujours plus concurrentielle* », le Medef, de son côté, coopérera avec le Gicam « *dans le domaine de la formation professionnelle, facteur essentiel pour la promotion des investissements et le développement des entreprises, principalement dans le secteur du management intermédiaire* ».

Crtv, l'organe audiovisuel public camerounais, annonce le lancement de sa propre chaîne d'information en continu

Cameroon Radio Television (Crtv), l'organe audiovisuel public camerounais, annonce le lancement de sa propre chaîne d'information en continu, dès le 28 janvier 2018.
Selon le directeur général de la Crtv, Charles Ndongo, la date du 28 janvier est symbolique, en ce sens que ce média à capitaux publics a été lancé le 28 janvier 1988. L'option de créer une chaîne spécialisée est une décision prise depuis 2016, dans le cadre du passage au numérique. Crtv News était même annoncée pour 2017, y compris une chaîne exclusivement dédiée au sport.
La nouvelle chaîne d'information peut être reçue par TNT, notamment dans la capitale Yaoundé, et Douala, la métropole économique. Pour ceux des téléspectateurs qui ont encore

des téléviseurs analogiques, il suffit de placer l'antenne extérieure et un décodeur numérique.
Il est aussi possible, sur l'ensemble du territoire camerounais, de recevoir le signal de Crtv News par le satellite Eutelsat 16 A qui émet en bande KU en DTH (Direct to Home). C'est un signal non crypté, donc accessible à tous. Il suffit pour cela d'acquérir un kit comportant une petite parabole de 50 cm environ et un décodeur. Le tout coûtant environ 30 000 FCFA. La solution de réception chez les câblodistributeurs est également une possibilité.
Enfin, la Crtv indique que sa nouvelle chaîne d'information en continu peut être regardée sur smartphone. Les opérateurs de téléphonie mobile distribuant le signal Crtv, actuellement, distribueront le signal Crtv News, dès le 28 janvier 2018.

LEADER DU MOIS

La Camerounaise Nadine Tinen prend la tête de la région Afrique francophone subsaharienne, au sein de PwC France

Nadine Tinen : « *Les défis de transformation démographique, économique et sociale de l'Afrique se construisent aujourd'hui et maintenant.*»

Le cabinet international d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC) vient d'annoncer la nomination de la Camerounaise Nadine Tinen, 45 ans, au poste de Regional Senior Partner de PwC Afrique francophone subsaharienne. A ce titre, apprend-on, l'ancienne responsable de PwC, au Cameroun, devient membre de l'équipe de direction (Territory Leadership Team) de PwC France & Afrique francophone. Nadine Tinen, selon PwC, a développé, au cours de ses 20 années d'expérience, une expertise reconnue dans le conseil aux entreprises. Ce membre de l'Ordre national des conseils fiscaux du Cameroun, a rejoint, en 2014, l'équipe de direction de PwC Afrique francophone subsaharienne, en qualité de responsable de l'activité de conseil juridique et fiscal.

« *Les défis de transformation démographique, économique et sociale de l'Afrique se construisent aujourd'hui et maintenant. C'est pourquoi, il est de notre rôle d'accompagner les acteurs du développement de l'Afrique (que ce soient la société, les communautés, les entreprises nationales, panafricaines et même internationales), dans la réalisation de leurs projets, de la stratégie jusqu'à l'exécution. Nous sommes convaincus qu'en participant au développement de ces acteurs, nous contribuons au développement et au rayonnement de l'Afrique dans sa globalité* », déclare la nouvelle promue.

Diplômée de l'Université de Bourgogne (Dijon), en France, cette spécialiste de la fiscalité est arrivée chez PwC en 1996, avant d'être cooptée comme associée, 10 ans plus tard, au sein de la filiale camerounaise. « *Au-delà d'objectifs financiers et business ambitieux, je souhaite mettre la diversité au cœur de ma présidence. En effet, je continuerai de mener une action engagée pour l'inclusion des femmes dans la sphère économique, et plus largement dans la société africaine. Chez PwC, cela doit continuer de se traduire par la valorisation de l'excellence, quel que soit le genre, et la promotion de parcours de carrière individualisés permettant à chacun(e) de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille* », soutient Nadine Tinen.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun